



SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIES



RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Animation du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

Cette opération a bénéficié du soutien financier de

INTRODUCTION

Rappelons que le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire (SMIDDEST) assure l'animation et le secrétariat administratif du SAGE, pour le compte de la CLE.

Ce rapport détaille les travaux réalisés pour l'année 2015.

#1/ MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLE

Suite aux élections de mars 2015, puis à différentes nouvelles désignations dans plusieurs structures, deux arrêtés modificatifs de la composition de la CLE ont été pris le 20 juillet 2015, puis le 6 octobre 2015. Au total, 5 modifications sont enregistrées dans la composition de la CLE :

- Alain RENARD succède à Nathalie JUNIN (Département de la Gironde),
- Jacky QUESSON succède à Bernard LOUIS-JOSEPH (Département de la Charente-Maritime),
- Bernard LOUIS-JOSEPH remplace Pierre ROZE (Association des maires de la Charente-Maritime),
- Pierre-Guy BEYRAUD succède à Didier LUNDY (CNPE du Blayais),
- Alain CAPDEVIELLE succède à Christian THOMAS (Association des maires de la Gironde).

La composition du Bureau de la CLE a également été modifiée suite à ces nouvelles désignations. Le Bureau est désormais composé comme suit :

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

Mmes DE FRANCOIS, ZAMBON ; MM. PLISSON (Président de la CLE), BOUCHON (Vice – Président de la CLE), DUCOUT (Vice – Président de la CLE), ROUSSEAU (Vice – Président de la CLE), GERVREAU, QUESSON, RENARD, SUBRENAT, TABONE.

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations

Mmes ARNAUD, ARNAULD, RABIC ; MM. AMBLARD, AMOUROUX, BEYRAUD, DE SAINT LEGER, JONCHERE, LABROUSSE, MIOSSEC.

Collège des représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics

1 représentant du GPMB, 1 représentant de la DDTM de la Gironde, 1 représentant de la DDTM de la Charente-Maritime, 1 représentant de la DREAL, 1 représentant de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

#2/ 2015, DEUXIEME ANNEE DE MISE EN ŒUVRE DU SAGE

Le SAGE a été approuvé le 30 août 2013 par le Préfet de Gironde et la Préfète de Charente-Maritime, en présence de Philippe MARTIN, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

L'année 2015 constitue donc la deuxième année pleine de mise en œuvre du SAGE. Le programme d'actions 2015, qui avait été adopté à l'unanimité par la CLE le 1^{er} décembre 2014, a été mis en œuvre.

L'animateur du SAGE est intervenu en 2015 sur la base des missions suivantes :

- coordination inter-thématiques et suivi de l'avancement du SAGE ;
- préparation et animation des réunions de la CLE et du Bureau de la CLE ;
- lancement et suivi des premières études du plan de gestion des sédiments de dragage ;
- lancement, participation et suivi de l'étude « Suivi de l'activité de pêche à pied sur le plateau de Cordouan et évaluation de la qualité des milieux » ;
- organisation de la demi-journée « Estuaire de la Gironde : entre littoral et bassins versants » le 21 mai 2015 ;
- coordination et rédaction des analyses techniques et avis Loi sur l'Eau ;
- représentation du SAGE Estuaire sur le territoire et en dehors pour les réunions et groupes de travail concernant la gestion de l'Eau ;
- participation à la rédaction des mémoires en réponse dans le cadre des recours contre l'arrêté d'approbation du SAGE ;
- mise à jour du tableau de bord du SAGE ;
- secrétariat de la CLE, mise à jour du site internet.

Depuis le dernier trimestre 2013, le SMIDDEST a développé pour la CLE une mission « zones humides et bassins versants » du SAGE qui représente une quantité de travail conséquente (inventaires de zones humides particulières, mesures compensatoires, accompagnement aux porteurs de projets, développement d'outils méthodologiques...). L'animation et les actions menées dans ce cadre font l'objet d'un rapport d'activité distinct, même si ces missions sont menées en étroite collaboration avec l'animateur de SAGE.

Lors de la CLE du 29 juin 2015, l'animateur a présenté à la CLE le tableau de bord de l'avancement du SAGE. Cet outil permet de présenter en CLE l'avancement de la mise en œuvre et de cibler l'animation et les actions à mener pour la suite. Le programme d'actions et d'animation prévisionnel 2016, validé en CLE du 7 décembre 2015 a été établi sur cette base.

#3/ REQUETES CONTRE L'ARRETE D'APPROBATION DU SAGE

L'arrêté d'approbation du SAGE du 30 août 2013 a fait l'objet de plusieurs recours auprès du tribunal administratif :

- Requête de référé en suspension par la FNSEA 17, la FDSEA 33, la FDSEA 47, la FRSEA déposée le 21 novembre 2013. **La requête a été rejetée par jugement du 20 décembre 2013 ;**
- Requête en annulation par la FNSEA 17, la FDSEA 33, la FDSEA 47, la FRSEA déposée le 21 novembre 2013. **La requête a été rejetée par jugement du 15 décembre 2015 ;**
- Requête en annulation déposée par l'UNICEM le 25 novembre 2013. **La requête a été rejetée par jugement du 15 décembre 2015.**

Dans le cadre de ces procédures, c'est la décision de l'Etat qui a été attaquée. L'Etat était en charge d'assurer la défense dans ces dossiers. Le SMIDDEST a été étroitement associé à l'élaboration des mémoires en réponse et la cellule d'animation a grandement participé à ce travail, qui a représenté un temps significatif de l'animateur du SAGE.

#4/ REUNIONS ORGANISEES

// REUNIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

⇒ vingtième réunion de la CLE : le 29 juin 2015, maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux

Présents ou représentés : 29 membres

- Validation de documents
 - o Compte-rendu de la dernière réunion de la CLE
 - o Rapports d'activité 2014 (SAGE et zones humides)
- Actualités
 - o Modifications de la composition de la CLE
 - o Retour sur la demi-journée du 21 mai
 - o Réactualisation du livre blanc et création d'une plateforme de métadonnées
 - o Autres sujets
- Point d'avancement sur différents sujets
 - o Zones humides
 - o Plan de gestion des sédiments de dragages
 - o Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)
- Le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI) : DREAL Aquitaine
- Tableau de bord du SAGE : bilan après deux années de mise en œuvre et perspectives
- Questions diverses

Bilan de la CLE

Le 29 juin 2015, la participation est faible avec 33% de membres présents ou représentés. Il est à noter que cette réunion a également été suivie par les personnes du territoire, non membres de la CLE, qui sont environ une dizaine à avoir participé.

⇒ Vingt et unième réunion de la CLE : le 7 décembre 2015, maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux

Présents ou représentés : 30 membres

- Validation du compte-rendu de la dernière réunion de la CLE
- Actualités
 - o Modifications de la composition de la CLE
 - o Requêtes en annulation
 - o Adoption du SDAGE Adour-Garonne
 - o PAPI Estuaire de la Gironde
 - o Base de données des indicateurs des changements globaux
 - o Dossiers réglementaires
- Point d'avancement sur différents sujets
 - o Projet QUEST-Gironde

- Zones humides
- Plan de gestion des sédiments de dragages
- Programme d'actions et d'animation prévisionnel 2016
- Restauration de la franchissabilité des portes à flot : MIGADO
- Projet de recherche Regard - Réduction et gestion des micropolluants sur la métropole bordelaise : LYRE
- Questions diverses

Bilan de la CLE

Le 7 décembre 2015, la participation est faible avec 34% de membres présents ou représentés. Il est à noter que cette réunion a également été suivie par les personnes du territoire, non membres de la CLE, qui sont environ une dizaine à avoir participé.

La faible participation enregistrée aux réunions de la CLE en 2015 pourrait être en lien avec le fait qu'il y a moins de débats décisionnels stratégiques en phase de mise en œuvre que lors de la phase d'élaboration. Il s'agit essentiellement de présentations de l'avancement des projets en cours et de la mise en œuvre du SAGE, et également de présentations extérieures. Pour 2016, la cellule d'animation du SAGE réfléchit à organiser différemment les réunions (prévoir des sorties, visites, ou dossiers pour avis en CLE).

// REUNIONS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

- ⇒ Cinquième réunion du Bureau la CLE : le 6 janvier 2015, maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux

Présents ou représentés : 19 membres

Bilan du Bureau de la CLE

Le 6 janvier 2015, la participation est forte avec 73% de membres présents ou représentés.

- ⇒ Sixième réunion du Bureau la CLE : le 2 mars 2015, maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux

Présents ou représentés : 20 membres

Bilan du Bureau de la CLE

Le 2 mars 2015, la participation est forte avec 77% de membres présents ou représentés.

- ⇒ Septième réunion du Bureau la CLE : le 14 septembre 2015, maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux

Présents ou représentés : 14 membres

Bilan du Bureau de la CLE

Le 14 septembre 2015, la participation est moyenne avec 54% de membres présents ou représentés.

⇒ Huitième réunion du Bureau la CLE : le 19 octobre 2015, maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux

Présents ou représentés : 14 membres

Bilan du Bureau de la CLE

Le 19 octobre 2015, la participation est moyenne avec 54% de membres présents ou représentés.

Globalement, la participation aux réunions du bureau de la CLE est élevée. De nombreuses délibérations concernant les dossiers soumis pour avis au titre de la loi sur l'eau y sont prises notamment. Le Bureau a délégué de la CLE pour donner ces avis.

#5/ ANALYSE DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES – PREPARATION DES AVIS

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les parties « inondation » et « zones humides » sont soit analysées par les chargés de mission de ces thématiques, soit directement par l'animateur du SAGE selon la disponibilité de l'équipe et le niveau de technicité du dossier. Avec la validation du Directeur, l'animateur du SAGE coordonne l'ensemble et rédige les notes de synthèse et proposition d'avis transmises aux membres de la CLE ou du Bureau avant les réunions. En 2015, 17 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis. 5 dossiers n'ont pas fait l'objet d'avis formels, soit parce qu'aucune disposition du SAGE n'était directement concernée (dossiers réputés donc compatibles et conformes au SAGE) soit parce qu'aucune réunion n'était possible dans le délai imparti et que ces dossiers étaient compatibles et conformes au SAGE. Sur les 17 dossiers reçus :

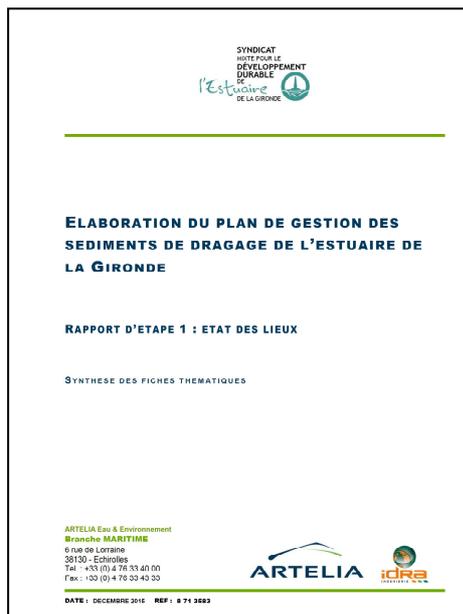
- 8 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE,
- 4 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE, sous réserve(s),
- 3 ont été considérés non compatibles ou non conformes, sous réserve (s),
- 2 ont fait l'objet d'avis favorables (avec recommandations le cas échéant) concernant le SDAGE et le PGRI Adour-Garonne.

L'animateur du SAGE ainsi que les chargés de missions thématiques sont également de plus en plus sollicités par les porteurs de projets en amont du dépôt de dossier de demande d'autorisation, ce qui permet de les aiguiller techniquement sur les attentes de la CLE du SAGE Estuaire. Egalement, la cellule d'animation est aussi de plus en plus sollicitée par les porteurs de projets pour lesquels le Bureau a émis des réserves, et ceci toujours dans le but de répondre au mieux aux attentes de la CLE du SAGE Estuaire quant à la compatibilité et la conformité des projets au SAGE.

Au global, cela représente environ 35 jours à temps plein de l'animateur SAGE pour l'année 2015, en comptant l'analyse qui se poursuit ensuite sur les compléments apportés par les pétitionnaires.

#6/ PLAN DE GESTION DES SEDIMENTS DE DRAGAGE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Le SMIDDEST assure pour la CLE la réalisation du plan de gestion des sédiments de dragage qui servira de base au dossier réglementaire déposé par le GPMB pour le renouvellement de son autorisation de dragage d'entretien 2018-2028 (groupement de commandes). La volonté est d'étudier les conditions d'amélioration des pratiques actuelles (notamment en matière de préservation des habitats benthiques et de relargage des polluants chimiques) dans le but de diminuer leurs impacts sur l'environnement estuarien et les pertuis charentais (expulsion du cadmium vers les zones ostréicoles). Les activités de dragage de tous les ports estuariens soumis à autorisation sont également prises en compte.

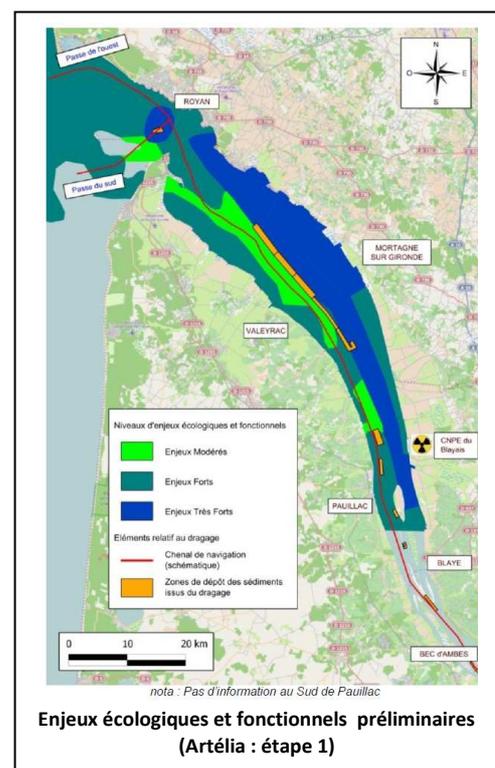


Suite à la consultation et à la décision de la commission d'appel d'offres de fin 2014, le SMIDDEST a confié début 2015 la réalisation des études du plan de gestion des sédiments de dragage (PGS) au groupement Artélia / Idra Environnement pour un montant de 214 680 euros TTC.

En parallèle, un groupe d'experts scientifiques a été mandaté auprès du laboratoire EPOC de l'Université de Bordeaux, et auprès de l'IRSTEA. Ces experts sont mobilisés et sollicités pour leur expertise scientifique et la mise à disposition de leur banque de données nécessaires au bon déroulement du projet. Ceci fait l'objet de conventions avec l'université de Bordeaux, le CNRS, l'ADERA et l'IRSTEA pour un montant de 24 000 euros TTC.

Enfin, comme initialement prévu, suite aux données manquantes mises en évidence dans l'état des lieux (étape 1 du PGS) établi par Artélia et Idra environnement, des expertises scientifiques de terrain ont été confiées au laboratoire EPOC pour étudier l'impact des clapages sur les peuplements benthiques et la cinétique des contaminants sur une zone test en partie aval de l'estuaire. Les résultats sont attendus pour fin mars 2016 et doivent venir alimenter les conclusions du diagnostic (étape 2 du PGS) qui sera rendu par Artélia au courant du premier trimestre 2016. Ces expertises portent sur un montant de l'ordre de 55 000 euros TTC (contrat de prestation avec l'université de Bordeaux et l'ADERA en cours de finalisation).

L'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Grand Port Maritime de Bordeaux et des collectivités membres du SMIDDEST financent ces études ainsi que les expertises confiées à l'Université de Bordeaux. Le Bureau de la CLE est le comité de pilotage de ces études. L'Agence de l'Eau Adour Garonne, le GPMB et le SMIDDEST constituent le comité technique (auquel participent aussi les experts scientifiques associés).



En 2015, le comité technique s'est réuni 3 fois (22 avril, 24 juin, 4 septembre). L'état des lieux (fiches thématiques par enjeu et rapport de synthèse) est validé et sera très prochainement en ligne sur le site du SMIDDEST. En 2016, dans un premier temps le diagnostic croisé des enjeux doit être finalisé (étape 2) et validé en Bureau de la CLE, puis plusieurs scénarios potentiels de gestion des sédiments de dragage vont être mis en œuvre par les bureaux d'études afin de cibler le meilleur d'entre eux à adopter pour établir un plan de gestion des sédiments de dragage (étape 4).

L'animateur du SAGE assure le suivi du bon déroulement des missions techniques, les différentes démarches administratives et a organisé la mise en œuvre des campagnes de prélèvements par les experts scientifiques dans l'estuaire.

#7/ SUIVI DE L'ACTIVITE DE PECHE A PIED SUR LE PLATEAU DE CORDOUAN ET EVALUATION DE LA QUALITE DES MILIEUX

Le plateau rocheux de Cordouan, situé à l'entrée de l'estuaire, est un écosystème riche et fragile, comme l'ont montré les études conduites par le SMIDDEST et l'association IODDE en 2010 et 2011. Ces travaux ont soulevé l'importance de limiter les facteurs de dégradation du milieu, dont les effets de la pêche à pied. La CLE a d'ailleurs inscrit cet objectif dans le SAGE (disposition Rh14).

Depuis 2011, des agents du SMIDDEST procèdent à des journées d'information sur les bonnes pratiques de pêche à pied lors des grandes marées d'été. Le faible nombre de pêcheurs et de prises observé en 2013 puis en 2014 soulève des questions quant à l'évolution de la richesse du plateau rocheux et des pratiques de pêche. Une réactualisation de la connaissance sur les pratiques de pêche et la qualité du milieu, ainsi que le développement d'outils de suivi associés est nécessaire. Ce travail d'actualisation a été confié à l'association IODDE disposant des compétences nécessaires et de la connaissance du secteur, pour un coût total de 9972 euros TTC. L'agence de l'Eau Adour Garonne finance cette étude à hauteur de 50%.



Entre mai et octobre 2015, l'association IODDE, parfois accompagnée de l'animateur du SAGE, a mené un travail d'enquête sur le plateau rocheux lors des grandes marées afin de caractériser les pratiques de pêche à pied et de les comparer aux résultats de 2010. Egalement, l'association élabore pour le SMIDDEST des outils de comptages/suivi de la pêche à pied et surtout des outils de suivi de l'évolution écologique de l'estran (basés sur un suivi photographique) que le Syndicat pourra par la suite appliquer en routine. Le rapport d'étude doit être rendu en début d'année 2016.

#8/ DEMI-JOURNÉE DU 21 MAI « L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE : ENTRE LITTORAL ET BASSINS VERSANTS »

La CLE du SAGE Estuaire de la Gironde a souhaité partager, avec les acteurs et partenaires des bassins amont et aval, les questions qui portent sur l'état écologique et chimique (actuel et futur) de l'estuaire, en vue d'une meilleure coordination. C'est dans ce cadre qu'est née l'idée d'organiser une demi-journée de travail autour des interactions et de la coordination des gestionnaires de l'estuaire et de ses bassins versants amont. A l'issue de discussions techniques, il a été décidé que cette demi-journée serait organisée par le SMIDDEST, en partenariat avec le SMEAG, EPIDOR, le Conseil Départemental de la Gironde, et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Les thématiques identifiées (cibles) pour la demi-journée étaient les débits, le bouchon vaseux, la qualité de l'eau et les poissons migrateurs, toutes en lien les unes avec les autres. La demi-journée a été prévue à double sens, prenant en compte les enjeux dans l'estuaire en lien avec la gestion des bassins amont, mais aussi les enjeux pour les bassins amont vis-à-vis de la gestion de l'estuaire. Le SMEAG et EPIDOR ont aussi posé leurs attentes par rapport à l'estuaire.



La demi-journée a rassemblé près d'une centaine de personnes dans la salle de conférence de la Maison de la Promotion Sociale à Artigues-près-Bordeaux (700 personnes, acteurs, élus et gestionnaires de l'eau des bassins de la Dordogne, de la Garonne et de l'Estuaire ont été invités).

L'organisation de cette demi-journée représente un coût de 4 600 euros TTC, financé à 50% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Les présentations des scientifiques et des gestionnaires ont été mises en téléchargement sur le site du SMIDDEST dans l'actualité posté en juillet 2015 :

- Eclairages scientifiques (présentations de Sabine Schmidt, d'Henri Etcheber, et de Jérémie Lobry)
- Actions des gestionnaires sur le continuum (présentations du SMIDDEST, du SMEAG, et d'EPIDOR)

Au terme des constats dressés par les scientifiques (montrant une dégradation des écosystèmes) et du bilan des actions des gestionnaires, les élus et représentants des structures gestionnaires, des instances du bassin Adour-Garonne, et de l'Etat, ont débattu du travail réalisé et des perspectives en termes de coordination à l'échelle du continuum. Les actions partenariales concernant les poissons migrateurs, la qualité et la quantité d'eau doivent être renforcées dans les prochaines années pour mieux intégrer ces enjeux majeurs qui lient les territoires du Sud-Ouest, depuis la source des grands fleuves au littoral. Le Président de la Région Aquitaine a clôturé l'après midi en rappelant l'importance de la coordination amont-aval pour gagner en efficacité.

#9/ COMMUNICATION

Le site du SMIDDEST a été mis en ligne fin mai 2014 (www.smiddest.fr). Il contient toutes les informations sur l'historique du SAGE, son fonctionnement et l'avancement de sa mise en œuvre. Il est régulièrement mis à jour avec notamment la newsletter qui informe des différentes actualités du SMIDDEST. C'est un site qui fonctionne bien et qui est régulièrement utilisé par les acteurs du territoire, membres de la CLE ou non.

L'ancien site du sage (www.sage-estuaire-gironde.org) est resté en activité en 2015 tant que les recours contre le SAGE n'étaient pas jugés. Il sera fermé début 2016.

CONCLUSION

Deux réunions de la CLE et quatre réunions du bureau de la CLE ont été organisées en 2015. Si le taux de participation aux réunions du bureau est élevé, il est en baisse significative pour les réunions de la CLE. Le format de ces réunions évoluera peut être en 2016.

Le premier semestre 2015 a permis de lancer respectivement les études du plan de gestion des sédiments de dragage et de suivi de l'activité de pêche et des milieux à Cordouan, d'organiser la demi-journée « l'estuaire de la Gironde : entre littoral et bassins versants », et de mettre à jour le tableau de bord du SAGE.

Au cours du second semestre 2015, la cellule d'animation a continué le suivi des projets engagés et préparé le programme d'actions de l'année 2016 qui s'inscrit dans la continuité, et qui visera aussi à renforcer la mise en œuvre sur l'enjeu pollutions chimiques et à assurer un meilleur suivi des actions portées par les Maîtres d'Ouvrages locaux.

L'analyse technique des dossiers réglementaires et la préparation de proposition d'avis sur ces dossiers constitue également désormais une partie significative de la cellule d'animation du SAGE. Au total, 17 dossiers Loi sur l'Eau ont été analysés en 2015. Trois avis de non compatibilité ou de non conformité ont été émis.

ANNEXE : MISE EN RESEAU – ANIMATION DU TERRITOIRE

Réunion	Lieu	Date
Comité de Pilotage du PAPI	Bordeaux	12 janvier 2015
Comité de Pilotage inter-estuaire	Paris	23 janvier 2015
Intervention au colloque « Ecosystèmes estuariens : quels enjeux pour la biodiversité ? »	Royan	29 janvier 2015
Comité de Pilotage du PAPI	Bordeaux	23 mars 2015
Réunion de la Commission Territoriale Littoral	Pessac	7 avril 2015
Colloque scientifique ADAPT'EAU	PLASSAC	16 avril 2015
Présentation du projet d'observatoire halieutique à l'assemblée générale de l'association des plaisanciers de Royan	Royan	25 avril 2015
Colloque scientifique sur le changement climatique	Bordeaux	18 mai 2015
Demi-journée : « l'Estuaire de la Gironde : entre littoral et bassins versants »	Artigues-près-Bordeaux	21 mai 2015
Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Gironde	Le Verdon-sur-mer	11 juin 2015
Réunion de la CLE du SAGE Garonne	Agen	1 ^{er} juillet 2015
Colloque granulats en Aquitaine	Bordeaux	2 juillet 2015
Colloque scientifique ADAPT'EAU	Bordeaux	15 octobre 2015

Réunion	Lieu	Date
Matinées d'échanges « guide zones humides » du SAGE – Charente-Maritime	Royan	16 octobre 2015
Demi-journée ROE (ONEMA – Agence de l'Eau)	Bordeaux	12 novembre 2015
Réunion des animateurs du SAGE du bassin Adour-Garonne	Toulouse	19 novembre 2015
Réunion inter-estuaire – restauration écologique	Paris (visio Bordeaux)	4 décembre 2015
Formation logiciel QGIS – Forum des Marais Atlantiques	Bordeaux	15 décembre 2015

Afin d'assurer la mise en œuvre du SAGE, et dans le but d'assurer un suivi et une représentation du SAGE dans les différents dossiers en cours sur le territoire, l'animateur du SAGE a rencontré de nombreux acteurs et participé à de multiples réunions (hors réunions internes) :

- Réunion avec le bureau d'études GERE (étude inventaire estrans) (14 janvier 2015)
- Réunion sur la stratégie Zones humides de Bordeaux Métropole (15 janvier 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (16 janvier 2015)
- Réunion avec le Conservatoire du Littoral (21 janvier 2015)
- Réunion pour l'organisation de la demi-journée du 21 mai (21 janvier 2015)
- Réunion préalable au lancement du PGS (2 février 2015)
- Réunion du COGEPOMI (3 février 2015)
- Réunion de travail inter-EPTB (3 février 2015)
- Réunion avec PROGEFIM (porteur de projet soumis à la loi sur l'eau) (9 février 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (11 février 2015)
- Réunion avec le comité des pêches maritimes de la Gironde (11 février 2015)
- Réunion projet de réactualisation du livre blanc (13 février 2015)
- Réunion avec IRSTEA – préparation demi-journée du 21 mai (4 mars 2015)
- Réunion sur la stratégie Zones humides de Bordeaux Métropole (10 mars 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec Artélia (12 mars 2015)
- Réunion sur les pratiques environnementales des petits ports avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (16 mars 2015)
- Réunion du groupe de travail Alose du COGEPOMI (18 mars 2015)
- Réunion du groupe technique zones humides du SAGE (24 mars 2015)
- Réunion d'organisation de la demi-journée du 21 mai (27 mars 2015)
- Réunion avec des spécialistes de l'archéologie de l'estuaire (Université) (30 mars 2015)
- Réunion sur le bouchon vaseux avec l'université de Bordeaux (EPOC) (9 avril 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage - université de Bordeaux (9 avril 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage - université de Bordeaux (10 avril 2015)
- Réunion avec le bureau d'études GERE (étude inventaire estrans) (10 avril 2015)
- Réunion du COTECH du Plan de Gestion des Sédiments de dragage (22 avril 2015)
- Réunion d'organisation de la demi-journée du 21 mai (6 mai 2015)

- Auditions pour le poste d'animateur du projet de réactualisation du livre blanc (7 mai 2015)
- Réunion du comité technique MAGEST (12 mai 2015)
- Réunion avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (27 mai 2015)
- Réunion avec l'IRSTEA (pêche) (28 mai 2015)
- Réunion avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (2 juin 2015)
- Réunion avec l'association MIGADO (tableau de bord) (4 juin 2015)
- Réunion avec le Lyre (projets pollutions chimiques) (8 juin 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec l'université de Bordeaux (EPOC) (15 juin 2015)
- Réunion du groupe de suivi zones humides du SAGE (16 juin 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage - université de Bordeaux (22 juin 2015)
- Réunion du COTECH du Plan de Gestion des Sédiments de dragage (24 juin 2015)
- Réunion du COTECH du projet de réactualisation du livre blanc (26 juin 2015)
- Réunion avec l'association IODDE (étude Cordouan) (29 juin 2015)
- Réunion sur les pratiques environnementales des petits ports avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (30 juin 2015)
- Marées de sensibilisation pêche à pied à Cordouan (4 et 5 juillet 2015)
- Réunion au SIBV centre Médoc (étude globale de bassin versant) (6 juillet 2015)
- Marées de sensibilisation pêche à pied à Cordouan (16 juillet 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (22 juillet 2015)
- Réunion ressource en eau à la DDTM 33 (23 juillet 2015)
- Réunion avec RFF (porteur de projet soumis à la loi sur l'eau) (24 août 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (3 septembre 2015)
- Réunion avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne – actions 2016 (3 septembre 2015)
- Réunion du COTECH du Plan de Gestion des Sédiments de dragage (4 septembre 2015)
- Réunion avec le CNPE du Blayais (9 septembre 2015)
- Réunion projet d'observatoire halieutique avec l'IMA (15 septembre 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec le GPMB (16 septembre 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage - université de Bordeaux (16 septembre 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage - université de Bordeaux (18 septembre 2015)
- Réunion du comité technique du projet QUEST-Gironde (Livre blanc) (21 septembre 2015)
- Organisation des campagnes de prélèvements en estuaire - PGS (29 septembre 2015)
- Réunion du COGEPOMI (30 septembre 2015)
- Organisation des campagnes de prélèvements en estuaire - PGS (2 octobre 2015)
- Organisation des campagnes de prélèvements en estuaire - PGS (12 et 13 octobre 2015)
- Organisation des campagnes de prélèvements en estuaire - PGS (20 octobre 2015)
- Réunion du SAGE Nappes Profondes sur les zones à enjeux aval (21 octobre 2015)
- Réunion avec la fédération de pêche de la Gironde – tableau de bord (23 octobre 2015)
- Réunion du comité technique du projet QUEST-Gironde (Livre blanc) (3 novembre 2015)
- Réunion avec la mission Aménageau du Département de la Gironde (4 novembre 2015)
- Audience publique – recours UNICEM et FNSEA contre le SAGE (17 novembre 2015)
- Réunion du consortium MAGEST (17 novembre 2015)
- Réunion préalable à la révision du PNA sturio (30 novembre 2015)
- Réunion Plan de Gestion des Sédiments de dragage avec Artélia (1^{er} décembre 2015)



12, rue Saint-Simon ■ 33390 Blaye ■ Tél : 05 57 42 28 76 ■ Fax : 05 57 42 75 10

www.smiddest.fr - contact@smiddest.fr